

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 32 (1960)
Heft: 2

Artikel: Crêt-Bérard, centre de vie vaudoise
Autor: Favre, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une expérience!

20

Pour diminuer les pertes de temps, les pointes de circulation et leur danger, Zurich va tenter une nouvelle expérience : celle du travail continu.

L'Association des instituts de crédits zurichois a décidé d'introduire, d'ici au printemps 1962, l'horaire de travail ininterrompu.

Une enquête effectuée au Crédit Suisse a donné les résultats suivants : 80 % en faveur du projet, 20 % contre.

La suspension du travail, à midi, variera entre trente et soixante minutes, ce qui permettra encore d'échelonner les heures d'entrée et de sortie.

Ce sont les employés de cinquante banques et compagnies d'assurance qui échapperont aux trams et autobus encombrés.

La question du déjeuner pose, il va sans dire, des problèmes assez sérieux.

La solution idéale est, évidemment, celle de la Compagnie suisse de réassurance, qui possède, depuis 1917, son réfectoire et sa propre cuisine. Le tout a été transféré l'année dernière dans le « Klubhaus » voisin et installé avec l'élégance et le confort d'un transatlantique.

Le Crédit Suisse a acheté un immeuble au Schanzenberg et la SBS et l'UBS feront construire, dans leur propre immeuble, un réfectoire pour le personnel.

La Zurich a loué, à partir de l'automne, le restaurant de l'Exposition nationale de l'horticulture. La Vita recourra, dans son réfectoire agrandi, aux services du Schweizer Volksdienst. De son côté, la Rentenanstalt tente un essai de trois mois et demi, en offrant à chaque employé une contribution uniforme aux frais du déjeuner, pris au restaurant ou même à la maison durant l'heure de la pause, souvent suivie d'une promenade sur les quais.

La solution est plus difficile à trouver pour les petites entreprises, dont le personnel devra aller au restaurant.

Actuellement déjà, il est difficile de trouver une place et de se faire servir à temps aux heures de pointe.

Pour n'être pas pris de court, les restaurateurs zurichois étudient certaines solutions pratiques telles que l'introduction du service-assiette, la vente à l'étalage ou la livraison de repas dans les bureaux mêmes, à des prix avantageux.

Enfin la question du samedi matin libre, qui existe déjà partiellement dans certaines compagnies d'assurances et de réassurances, doit s'étendre progressivement aux banques, tout en assurant le service des guichets, à l'instar de l'exemple donné par Bâle et Genève.

Cet exemple sera-t-il suivi par d'autres ?

Le Service du personnel de la ville de Zurich a chargé l'Office de statistique communal de dépouiller et de tirer les conclusions d'une vaste enquête en cours, sur l'application éventuelle et progressive de l'horaire de travail continu au secteur des entreprises commerciales et des écoles.

De toute façon, à Zurich comme ailleurs, une solution doit être trouvée au problème des pointes de trafic ainsi qu'à ceux qui découlent des distances toujours plus grandes qu'ouvriers et employés ont à parcourir pour se rendre à leur travail.

L'état de choses actuel n'est pas immuable et la réduction déjà acquise des heures de travail permet d'envisager aujourd'hui ce qui n'était pas pensable autrefois.

(« Journal de la Construction ».)

Crêt-Bérard, centre de vie vaudoise

D'abord et premièrement, Crêt-Bérard est une maison de prière et de louange. Les trois services quotidiens à la chapelle ponctuent les jours de la maison et de ses hôtes.

Les nombreuses retraites et les journées paroissiales entrent dans l'activité ordinaire de la maison de l'Eglise. Mais Crêt-Bérard n'oublie pas que le chrétien véritable est aussi un citoyen qui assume pleinement sa responsabilité dans sa famille, dans sa commune, dans son métier, dans l'Etat. La maison de l'Eglise et du pays réunit plusieurs fois l'an dans sa grande salle des groupes de personnes intéressées à la discussion d'un problème d'intérêt général.

Diversité des problèmes

Il ne s'agit pas de parlotes, ni de forums. Les rencontres de Crêt-Bérard réunissent des personnes compétentes, désireuses de trouver les solutions effectives aux questions difficiles que la vie nationale pose sans cesse.

L'énumération de quelques-uns des sujets traités au cours de ces rencontres montrera la diversité des problèmes abordés en même temps que leur actualité.

L'extension de l'institution des allocations familiales au plan fédéral a fait l'objet du premier débat.

Au Centre de délasserment et de culture de Bellevaux

21

Puis le délicat problème des chroniques judiciaires réunit à Crêt-Bérard la presque totalité des magistrats de l'Ordre judiciaire et des rédacteurs en chef accompagnés de leurs collaborateurs spécialisés dans les comptes rendus des audiences des tribunaux.

Puis ce fut le tour des représentants des sociétés d'art dramatique qui, avec des écrivains et des acteurs professionnels, s'entretenaient du développement du théâtre dans nos villes et villages.

Le problème du logement

La difficulté accrue pour les familles nombreuses de trouver des logements convenables et les inconvénients de l'entassement des familles dans des logements trop étroits et insuffisamment insonorisés retiennent l'attention de médecins, architectes, pasteurs de quartiers populeux et gérants d'immeubles. Passant à un sujet bien différent, la Commission des rencontres convoqua les rédacteurs des « courriers du cœur » pour mettre en lumière les raisons profondes du besoin de confession de si nombreuses personnes. Ce débat ne fut pas le moins intéressant ni le moins utile.

A la recherche de tuteurs

Enfin, tout récemment, des membres du Tribunal cantonal, de nombreux juges de paix, les chefs de service et fonctionnaires intéressés aux tutelles se sont occupés de la difficulté grandissante de trouver en ville et dans les centres industriels des personnes disposées à se charger de tutelles et capables d'assumer ces fonctions avec compétence et dévouement. Le rôle que les groupes d'hommes de l'Eglise pourraient exercer dans la détection de ces citoyens dévoués et de leur formation a été souligné. Toutes ces rencontres ont eu lieu dans le meilleur esprit. Complétées par le repas de midi pris en commun, elles permirent des contacts fructueux. L'esprit de Crêt-Bérard, esprit de conciliation et d'objectivité, a été apprécié par l'ensemble des participants. Il est précieux pour un peuple comme le nôtre de posséder un centre vivant où les problèmes sont abordés en dehors de toute préoccupation partisane et dans la paix extérieure et intérieure que crée une maison consacrée au bien des âmes et du pays. Puisse Crêt-Bérard croître et grandir comme une lumière sur ce pays. C'est à nous tous de lui en donner les moyens.

(« Tribune de Lausanne ».)

Pierre Favre.

L'assemblée générale du CDC de Bellevaux s'est tenue, en présence de MM. G. Jaccottet, municipal, H. Savary, tuteur général, de pédagogues et de travailleurs sociaux.

Le CDC de Bellevaux poursuit courageusement — ses moyens sont plus que modestes — avec l'aide du Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, la tâche de prévention sociale qui consiste à encadrer les jeunes du quartier pendant leurs loisirs. Si de tous côtés on nous annonce pour bientôt des loisirs plus longs pour les travailleurs manuels, si les sociologues mettent en évidence « le revers de la médaille », c'est-à-dire les risques du désœuvrement, si les psychologues de la jeunesse montrent les dangers des loisirs commercialisés, peu d'éducateurs encore se sont mis au travail pour utiliser ce temps de loisir à l'enrichissement moral et intellectuel des jeunes.

Il faut donc féliciter les quelques habitants de Bellevaux qui ont construit, en partie de leurs propres mains, une maison pour les jeunes où ceux-ci peuvent, sans gêner les voisins, bricoler, chanter, jouer au ping-pong, discuter tant et plus dans une ambiance plus saine que celle du bar à café.

Les responsables du CDC pensent qu'au-delà de ce délasserment il sera possible, plus tard, de proposer aussi aux jeunes des activités d'ordre culturel.

La maison n'aura vraiment une âme que lorsque le CDC aura les moyens d'engager un couple préparé à cette tâche, qui, à côté d'un travail social dans le quartier, accueillera ceux pour qui un foyer de jeunes est un refuge nécessaire.

Actuellement, le CDC n'est ouvert aux adolescents que deux soirs par semaine et aux enfants tous les jours en dehors des heures d'école.

Une toute jeune éducatrice réussit à s'occuper de quarante à quatre-vingts enfants (le nombre varie selon le temps qu'il fait !), en leur proposant des activités manuelles. A la demande de certains parents rentrant tard de leur travail, elle aide quelques enfants à faire leurs devoirs d'école.

Pour cette première étape de l'action du CDC, du matériel est nécessaire. Il y a peut-être, dans un coin de galetas, de l'outillage inutilisé, des règles métriques usagées, des planches pour les travaux de cartonnage, des couvertures de vieux cahiers utilisables pour des pliages ou des collages et d'autres choses encore.

Un club de photographie pour les adolescents pourrait être ouvert prochainement si le CDC recevait quelques appareils photographiques en état de fonctionnement, des cuves, etc.

Pour qu'une première expérience d'éducation au travers des loisirs puisse être menée à bien, l'aide et l'intérêt du plus grand nombre est nécessaire.